

Marche à suivre pour l'inscription à la **FORMATION POUR LES AGENTS DE LIAISON EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ**

Lien d'inscription : Formation pour les agents de liaison en santé et en sécurité | Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail – CNESST

1. Cliquer sur « **S'inscrire à la formation pour l'agent de liaison** » :



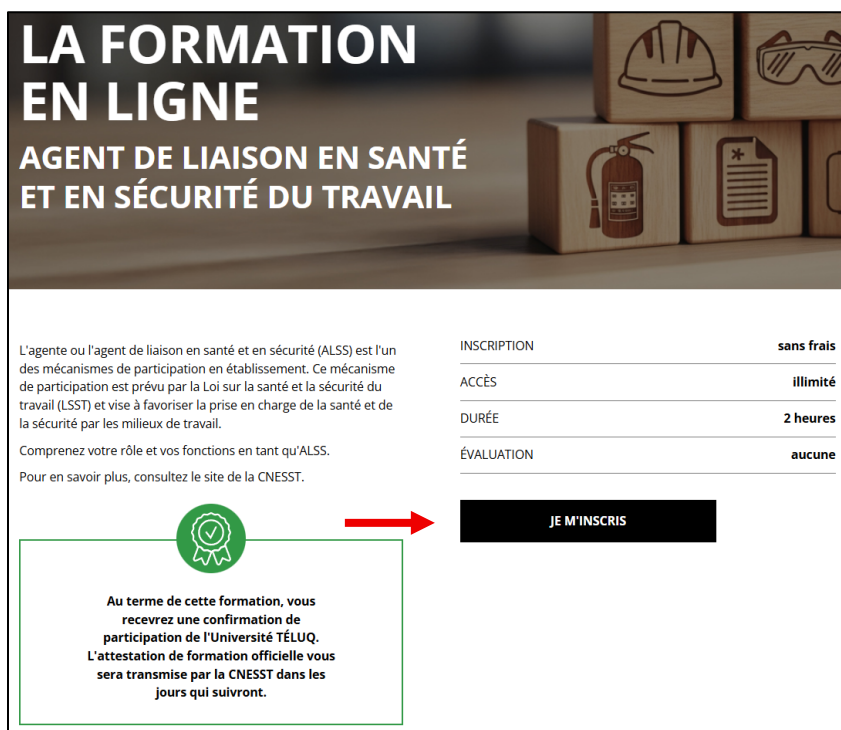
Formation pour les agents de liaison en santé et en sécurité

La CNESST collabore avec l'Université TÉLUQ pour offrir la formation à la travailleuse ou au travailleur désigné comme agente ou agent de liaison en santé et en sécurité. À la suite de sa désignation, l'agent de liaison en santé et en sécurité a un an pour suivre cette formation et obtenir son attestation. Il peut s'absenter de son travail sans perte de salaire pour y participer.

Cette formation en autoapprentissage est offerte en ligne **gratuitement** par la CNESST.

S'inscrire à la formation pour l'agent de liaison

2. Vous serez dirigé sur une autre page. Cliquer sur « **Je m'inscris** » :



LA FORMATION EN LIGNE

AGENT DE LIAISON EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ DU TRAVAIL

L'agente ou l'agent de liaison en santé et en sécurité (ALSS) est l'un des mécanismes de participation en établissement. Ce mécanisme de participation est prévu par la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) et vise à favoriser la prise en charge de la santé et de la sécurité par les milieux de travail.

Comprenez votre rôle et vos fonctions en tant qu'ALSS.

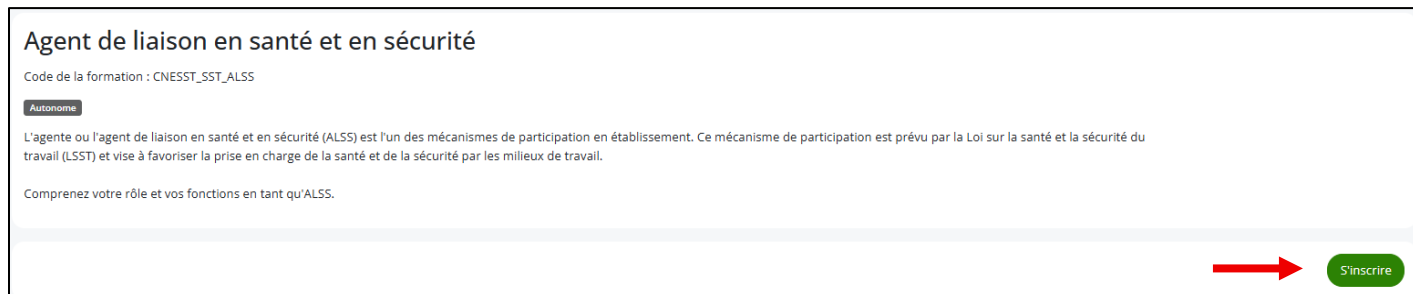
Pour en savoir plus, consultez le site de la CNESST.

INSCRIPTION	sans frais
ACCÈS	illimité
DURÉE	2 heures
ÉVALUATION	aucune

JE M'INSCRIS

Au terme de cette formation, vous recevrez une confirmation de participation de l'Université TÉLUQ. L'attestation de formation officielle vous sera transmise par la CNESST dans les jours qui suivront.

3. Vous serez dirigé sur la plateforme d'inscription de la TÉLUQ. Cliquer sur « **S'inscrire** » :



Agent de liaison en santé et en sécurité

Code de la formation : CNESST_SST_ALSS

Autonome

L'agente ou l'agent de liaison en santé et en sécurité (ALSS) est l'un des mécanismes de participation en établissement. Ce mécanisme de participation est prévu par la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) et vise à favoriser la prise en charge de la santé et de la sécurité par les milieux de travail.

Comprenez votre rôle et vos fonctions en tant qu'ALSS.

S'inscrire

4. Compléter le formulaire d'inscription avec vos informations personnelles :

Informations personnelles

* 1/11 - Date de naissance.

aaaa-mm-DD

* 2/11 - Numéro de téléphone.

Entrez votre réponse

Veuillez saisir 10 chiffres (sans aucun caractère spécial).

* 3/11 - Préciser s'il s'agit d'un numéro résidentiel, d'un téléphone cellulaire ou d'un numéro professionnel.

Sélectionnez votre réponse

* 4/11 - Numéro de poste (si vous avez inscrit un numéro de téléphone professionnel et que vous avez un numéro de poste direct). (optionnel)

Entrez votre réponse

Informations sur l'établissement pour lequel vous travaillez

* 5/11 - Nom de l'établissement pour lequel vous travaillez.

Entrez votre réponse

* 6/11 - Adresse de l'établissement.

Pays

Canada

Code postal

Rechercher

* 7/11 - Numéro d'entreprise du Québec de l'établissement (NEQ). (optionnel)

Entrez votre réponse

Vous trouverez le numéro d'enregistrement du Québec (NEQ) sur le site [Registre des entreprises](#).

Lieu de formation

* 8/11 - À quel endroit suivez-vous la formation?

☐ Au travail.

☐ À mon domicile.

☐ Un autre lieu, car je n'ai pas accès à un ordinateur ou à Internet et mon employeur a autorisé ce déplacement.

☐ Un autre lieu, car je n'ai pas accès à un local adéquat pour suivre la formation et mon employeur a autorisé ce déplacement.

☐ Un autre lieu, car je n'ai pas les connaissances en informatique suffisantes pour suivre la formation sans accompagnement et mon employeur a autorisé ce déplacement.

Déplacements (optionnel)

Si vous avez dû vous déplacer pour suivre cette formation (ailleurs qu'au travail ou à votre domicile), veuillez compléter les informations ci-dessous afin d'entamer la procédure de remboursement de vos frais de déplacement.

* 9/11 - Adresse de votre domicile. (optionnel)

Pays

Canada

Code postal

Rechercher

* 10/11 - Adresse du lieu (hors de votre travail ou de votre domicile) où la formation est suivie. (optionnel)

Pays

Canada

Code postal

Rechercher

5. Compléter les **autodéclarations** au bas du formulaire et cliquer sur « **Continuer** » :

Déclarations

* 11/11 - Veuillez cocher les cases suivantes. Elles sont obligatoires pour accéder à la formation.

☐ Je confirme avoir été désignée agente ou désigné agent en santé et en sécurité au sein de mon établissement par mes pairs.

☐ Je confirme avoir été dispensé du travail par mon employeur pour suivre la formation.

Annuler

Continuer →

6. Valider le consentement des modalités de la formation et cliquer sur « **Confirmer** » :

Consentements

Afin de respecter la Loi 25, vous devrez consentir à un ou plusieurs éléments liés à la protection de vos renseignements personnels.

Formation CHNESST - Agent de liaison en santé et en sécurité

Je consens à ce que l'université TÉLUQ transmette les renseignements de ce formulaire, mon nom, prénom et adresse courriel ainsi que ma preuve de réussite, aux fins d'émission d'une attestation, à la CHNESST. À noter : Ces données ne seront accessibles qu'aux personnes autorisées de l'université TÉLUQ ainsi qu'aux personnes autorisées de la CHNESST. Les données ainsi que toute preuve de réussite seront conservées aussi longtemps que nécessaire à la gestion de l'activité de formation et par la suite détruites à l'université TÉLUQ, mais seront conservées de façon permanente à la CHNESST.

Voir moins

Renseignements personnels transmis

- Nom
- Prénom
- Courriel
- Numéro de téléphone
- Adresse postale
- Date de naissance
- Nom de l'établissement pour lequel vous travaillez
- Numéro de poste
- Adresse de l'établissement
- Lieu de formation
- Attestation de formation

Endroits à qui ils sont transmis

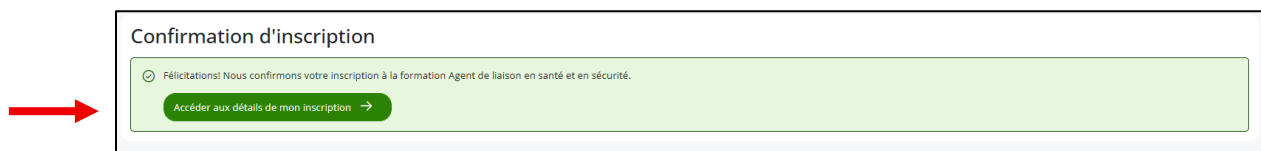
- CHESST
- Centre de formation continue

En cas de refus

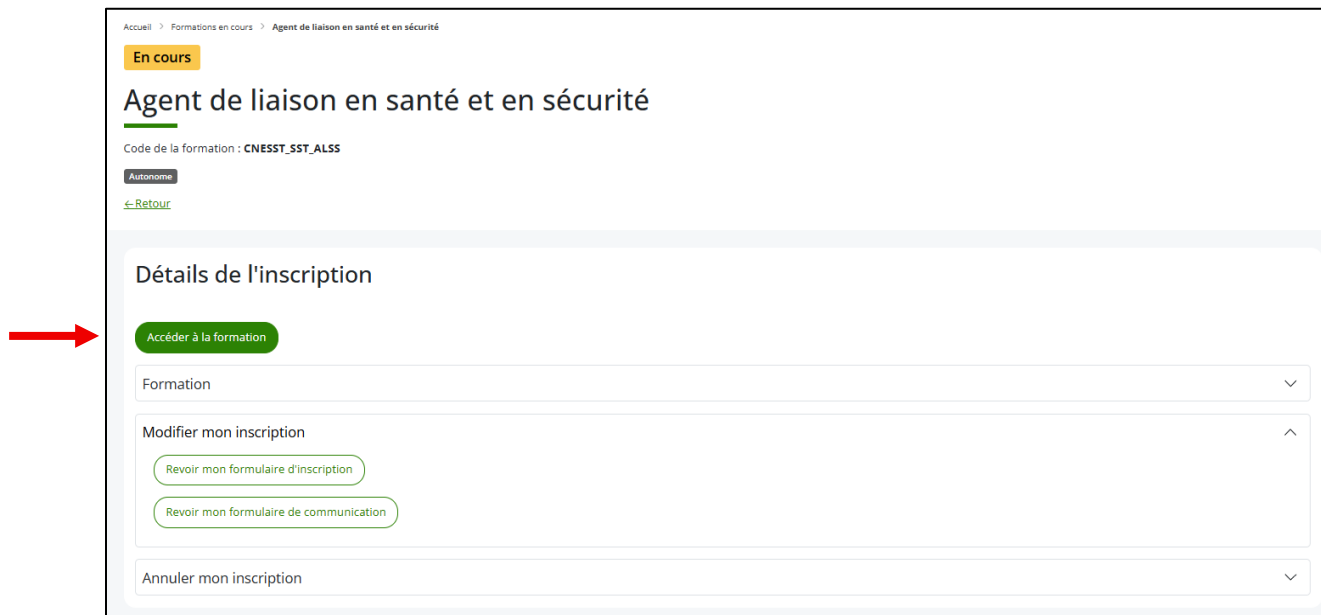
À défaut de votre consentement, aucune attestation ne pourra vous être émise.

☒ * J'ai consenti à ces modalités.

7. Vous êtes maintenant inscrit à la formation. Cliquer sur « **Accéder aux détails de mon inscription** » :



8. Vous serez dirigé vers une autre page. Cliquer sur « **Accéder à la formation** » pour compléter la formation :



9. La page suivante apparaîtra. Vous pouvez maintenant suivre votre formation en ligne.

